



# Riscamunincu

Publication semestrielle de la commune de Valle di Rostino

## L'édito du maire



DIRECTEUR  
DE LA  
PUBLICATION

Monsieur le Maire:

Pierre Pietri

20235 Valle di Rostino

Tél/Fax: 04 95 38 70 54

adresse@mail:

mairie-valledirostino@wanadoo.fr

*Mes chers concitoyens,*

*La Corse, depuis plus d'une année, est confrontée aux problèmes des ordures ménagères et notre commune, bien entendu, n'est pas épargnée.*

*Depuis le début du mois de janvier, et ce, à l'initiative de la Communauté des Communes de la Vallée du Golo (CCVG), des bornes, aussi appelées containers de tri sélectif, ont été installées à l'entrée de chaque hameau et des composteurs mis à disposition, gratuitement, afin de diminuer, de façon notable, le tonnage des ordures résiduelles.*

*Notre municipalité a disposé des containers supplémentaires, à l'intérieur de chaque hameau, pour faciliter cette initiative citoyenne et écologique. J'ai la certitude que chacun de vous fera en sorte de participer activement à cette démarche.*

*Avec l'ensemble du Conseil Municipal je vous souhaite de passer un excellent été dans notre si belle commune et je vous donne rendez vous le 13 août pour le verre de l'amitié.*

*Pierre Pietri*

La rédaction du  
RISCAMUNINCU



Pierre

Pietri

Sylvain Polifroni

Joseph Ferrandi

Jean Pierre Mannoni

Claude Le Goff

Célia Bastide

Joseph Puccetti



*Site de Santa Maria de Rescamone vue du ciel*

Site Web de la commune  
[www.valledirostino.com](http://www.valledirostino.com)

## EN BREF

Réalisation des peintures de la salle annexe et des toilettes du restaurant communal. Travaux réalisés en régie.

Pose d'une clôture en régie du site des nouvelles villas communales lieu dit « Chiose à favale » à Valle.

Un incendie involontaire a détruit les 4 cyprès situés dans la partie haute du cimetière communal. La Municipalité a donc du faire appel à l'entreprise Rongiconi Charles pour réaliser la coupe et l'évacuation de ces 4 arbres imposants.

Intervention de la société « *Toussaint Assainissement* » pour nettoyage de la mini station d'assainissement de Valle.

Traitement par la société ADN de Biguglia du nid d'abeilles dans le mur du bâtiment de l'ancienne mairie.



## Réalisations au cours du 1er semestre 2016

- Passage canadien à l'entrée du hameau de Casa-Pitti.
- Installation de poteaux incendie à Terlaghja (1), Casa Pitti (1) et nouvelles villas communales (1).
- Installation d'horloges astronomiques sur l'éclairage public de la commune.
- Acquisition d'une fraise à neige pour le hameau de Grate.
- Acquisition d'une débroussailleuse forestière.



## Projets 2016/2017

- Réfection de l'enrobé du chemin communal (accès au hameau de Casa - Pitti) DETR 2016.
- Elargissement de la place « a Pughjola » à Terlaghja.
- Installation de panneaux d'information en bois : 1 unité au cimetière municipal (règlement du cimetière) et 3 unités avec plan de la commune (entrée de Valle, Grate et début route accès Casa-Pitti).
- Construction muret + pose rambardes place de la fontaine à Casa-Pitti.



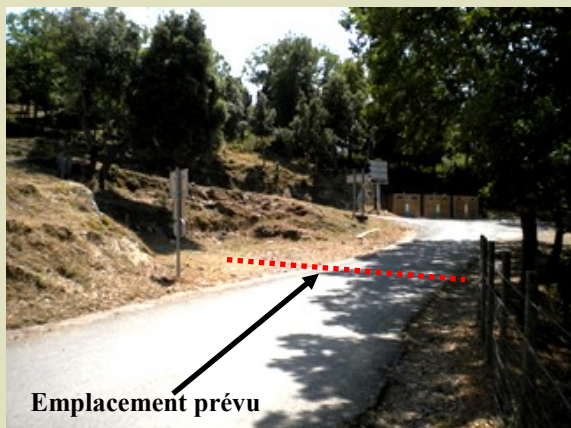
## Passage canadien à Casa-Pitti

Le hameau de Casa-Pitti est enfin équipé, lui aussi, d'un passage canadien comme les hameaux de Terlaghja et Grate. Ce dispositif met, à l'abri des animaux en divagation, l'intérieur de nos villages.



## Passage canadien à Valle

La dernière installation de passage canadien sur notre commune sera réalisée dans le courant du mois de Juillet à l'entrée du hameau de Valle. Avec cette réalisation l'ensemble de nos hameaux de montagne sera équipé de ce dispositif.



Pendant les travaux, une déviation sera aménagée afin de permettre la libre circulation des véhicules.

## Etudes, dossiers et travaux en cours



- La carte communale de la commune.
- Elaboration d'un état des lieux des assainissements individuels de la commune.
- Dossier d'instruction pour la rénovation de la distribution d'eau potable de Grate et le réservoir de 30 000 l à Via Nova.
- Elargissement chemin communal lieu dit " Pughjalina".
- Installation de défibrillateurs dans les 4 hameaux de montagne.
- Reconstruction de la fontaine à Valle.
- Elargissement route accès Orabona (déplacement pilier Petrignani).
- Pose d'une clôture autour du site de Santa Maria de Rescamone.
- Passage canadien à l'entrée du hameau de Valle.
- Réfection de la toiture du lavoir de Casa-Pitti.

## Horloges astronomiques

L'éclairage public de l'ensemble de la commune a été équipé d'horloges astronomiques. Celles-ci permettent de commander automatiquement la mise en marche/arrêt de notre éclairage public suivant l'heure de lever et de coucher du soleil et suivant une programmation horaire hebdomadaire pour:

- adapter la période de fonctionnement aux besoins.
- réaliser ainsi des économies d'énergie.

Ces horloges sont digitales et permettent une programmation précise avec des fonctionnalités enrichies comme le changement d'heure automatique.

Cette opération a été réalisée début juillet par l'Entreprise d'électricité Mariani Jean Baptiste.



# Actualités

## Carte communale

En cours d'élaboration, elle a fait l'objet de plusieurs réunions de travail entre la Municipalité et le bureau d'urbanisme en charge de ce dossier.

Actuellement en attente du « **porté à connaissance** » délivré par les services de l'Etat (DDTM) et nécessaire à l'élaboration de cette carte, la Municipalité organisera très prochainement avec la participation de **Mme Behmadi** (urbaniste) une réunion publique d'information.

## Réserve Communale de Sécurité Civile

Créée en juin 2013 sur notre commune. Elle est de nouveau reconduite pour cette année, ainsi que le définissent les textes en vigueur.

Composée de 19 membres pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 Juin 2017, à savoir:

Pierre PIETRI, André GUIDICELLI, Jean AMBROSI, Jean Pierre MANNONI, François ANGELI, José PUCETTI, Sylvain POLIFRONI, Christian MORACCHINI, Don Pierre MORACCHINI, Pierre François FERRANDI, Jean Pascal BRACCINI, Claude POLIFRONI, Pierre CARAGLIO, Alain POLIFRONI, Jean Pierre GASPARI, Jonathan DELAPORTE, Laurent LOVICCHI, Célia BASTIDE et Jean André CECCARINI.

Elle participera cette année encore au dispositif de surveillance incendie pendant la saison d'été, à la demande du CODIS, ainsi qu'à la gestion du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas de déclenchement.

Tout habitant de la commune a vocation à pouvoir y être intégré, sur la base du bénévolat.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec la mairie.

## Recensement INSEE sur notre commune en février

Le recensement obligatoire réalisé tous les quatre ans sur la demande de l'INSEE s'est déroulé cette année de janvier à fin février.

Celui-ci fait apparaître une augmentation conséquente de la population vivant sur notre commune qui passe de **123 à 139** habitants. Les chiffres définitifs nous seront adressés très prochainement.

## Lieu de vie « I Scontri »

Cet établissement devrait voir son ouverture au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de cette année.

Les responsables attendent la visite de conformité des services de la DISS qui ne saurait tarder.

## EAU POTABLE

Le dossier relatif à la réfection de la distribution d'eau potable de Grate, ainsi que la construction d'un réservoir de 30 000 l à Via Nova et la mise en conformité de certains captages de la commune pour un montant total HT de 490 000,00 € est en cours de traitement dans les différentes collectivités participant au financement ( Agence de l'Eau, CTC et Département).

A ce jour, l'Agence de l'eau nous a notifié sa participation pour un montant de **177 347,00 € (33%)**, le Département pour un montant de **131 826,00 € (25%)** et la CTC pour un montant de **131 826,00 € (25%)**. Subvention totale: **440 999,00 € HT**.

Cette opération (Financements extérieurs 83% + auto financement Commune 17%) devrait voir le jour prochainement.

## Villas communales

Enfin terminées et louées depuis le 1<sup>er</sup> mai.



Elles accueillent aujourd'hui, avec les logements communaux de l'ancienne mairie, 14 personnes supplémentaires dont 7 enfants. Nous souhaitons à l'ensemble des nouveaux arrivants un excellent séjour dans notre commune.

## Installation de poteaux incendie

Ce dispositif de lutte contre les incendies permettant d'alimenter les camions des sapeurs pompiers a été installé dernièrement dans les hameaux de **Casa-Pitti** (1), de **Terlaghja** (1) et de **Valle** (1) lieu dit « Chiose à Favale ».

Le choix d'implantation de ces bornes a été conditionné par la possibilité d'accès des différents matériels du Centre de Secours de Ponte-Leccia.



## Débroussailleuse Forestière

La Municipalité a fait l'acquisition d'une débroussailleuse forestière destinée à réaliser des opérations de prévention incendie autour des hameaux de la commune. Celle-ci sera utilisée par nos agents communaux, après formation, dans les zones à forte végétation.



## Fraise à Neige pour le hameau de Grate

La Municipalité a fait l'acquisition d'une fraise à neige de marque Honda pour Grate, dernier hameau non équipé, financée à 68% par le département.





**Protection Incendie**

Suite aux demandes formulées par la Municipalité, des opérations de débroussaillage ont été réalisées :

- en contre bas du hameau de Grate (7 hectares) à l'aide de la mule mécanique par les **Sapeurs forestiers** .

- en contre bas du hameau de Casa-Pitti (3 000 m2) par **ADAL 2B**

Ces opérations permettent de mettre à l'abri d'un éventuel incendie les hameaux de Grate et Casa-Pitti.



**Plan Local Protection Incendie (PLPI)**

En application des directives Préfectorales et sous l'égide de la CCVG (Communauté des Communes de la Vallée du Golo), le PLPI de la vallée du golo est en cours d'élaboration.

Plusieurs réunions se sont tenues dans les bureaux de la CCVG à Ponte-Leccia, auxquelles ont participé les maires des différentes communes impactées, les services de la Préfecture (DDTM), du Département ( Sapeurs forestiers, SDIS de Haute Corse), les services de l'Environnement et le Chef du Centre de Secours de Ponte-Leccia.

Ce document, signé le 8 avril, fixera les différents aménagements qui seront entrepris pour faire face aux éventuels grands incendies, dans la Vallée du Golo.



**ZONE HBE**

Alors qu'il semblait être abandonné, ce projet, élaboré en 2013 par la municipalité, vient d'être accepté et programmé par la CCVG (compétence depuis 2014) et la DDTM, afin d'être réalisé en 2016/2017.

Cet aménagement pour les Hélicoptères Bombardiers d'Eau (HBE) sera équipée d'une cuve DFCI d'une capacité totale de 200 m3 (200 000 l), ainsi que d'une piste hélicoptère d'attaque de feux et sanitaire.

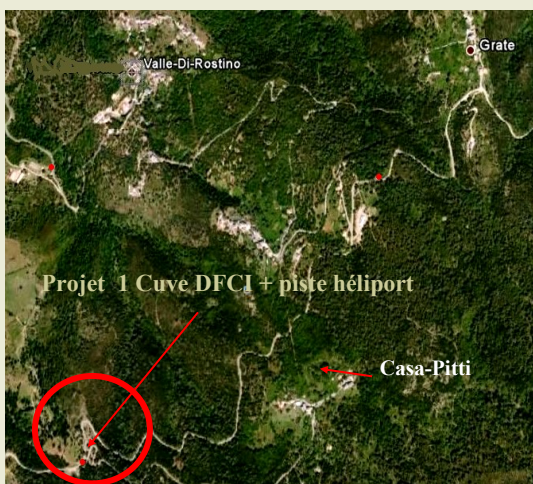
Le choix d'implantation décidé par la DDTM et le SDIS de Haute Corse se situe à l'embranchement de Casa-Pitti.

Cette installation permettra de traiter les grands incendies sur notre commune et sur l'ensemble des communes limitrophes.



1 cuve DFCI de 200 000 l

Embranchement de Casa-Pitti



Projet 1 Cuve DFCI + piste hélicoptère



Piste hélicoptère

*Joies en ce début d'année 2016*



*Peines en ce début d'année 2016*



*C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné dans leur dernière demeure, Vanina Ilari née Impériali de Grate, Angèle Moracchini née Mattei de Terlaghja, Pascal Muscatelli de Valle.*



# Actualités (suite)

## STATION d'EPURATION

Le concepteur et un bureau d'étude planchent actuellement sur la faisabilité et le choix judicieux d'une station unique ou de plusieurs micro stations implantées dans chaque hameau.  
Une visite commune (Municipalité, concepteur, bureau d'étude) est prévue courant juillet.

## Premier CD de Delfina

C'est dans le studio d'enregistrement « l'Angélina » à Valle qu'a été enregistré dernièrement son premier album intitulé « Ariavula ».

Nous souhaitons à **Delfina**, fille de **Richard Girolami**, de Castello di Rostino, bien connu dans la région, un parcours couronné de succès et attendons, bien entendu, de nouveaux albums.



## Potabilité de l'eau en 2015

**90%** de la population en Corse a bénéficié en 2015 d'une eau conforme aux exigences de qualité

La qualité de l'eau du robinet est régulièrement contrôlée pour s'assurer qu'elle est potable. De nombreux paramètres sont mesurés et comparés aux normes européennes. Le bilan présenté correspond aux résultats de la qualité bactériologique de l'eau en 2015

### Commune de Valle di Rostino



### LEGENDES

- Très bonne
- Bonne
- Médiocre
- Mauvaise

Le 15 mars dernier, l'Agence Régionale de la Santé en Corse a fait part du bilan 2015 de la qualité de l'eau potable dans les communes de Corse. Celui-ci révèle que 90% de la population en Corse a été desservie par de l'eau respectant les exigences de qualité. Respectant les critères de qualités stricts prévus par la réglementation française et européenne, l'eau potable desservie dans notre commune en 2015 a été classée de qualité « **Très bonne** ».

## Un nouveau prêtre pour notre paroisse

**Léon Pape** a pris ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouveau diocèse et particulièrement dans notre commune.  
**Léon Pape** remplace officiellement l'abbé **Mondoloni** qui a pris une retraite bien méritée le 1er avril.



Léon Papé officiait auparavant à Ajaccio. C'est lui qui aura désormais la charge de la paroisse gérée pendant plus de 30 ans par l'abbé Mondoloni.

/PHOTO JEANNOT FILIPPI

## Rénovation du monument aux morts

Grâce à **Ours Jean Capporossi**, notre monument aux morts, situé sur la place de l'église **San Michele**, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Plusieurs journées de travail ont été nécessaires pour redonner de l'éclat au marbre et aux inscriptions. Un très grand merci à **Jeannot** pour cette initiative citoyenne.





### Des nouvelles de notre vautour

Toujours dans notre commune. Il a été pris en photo courant février sur le bord de la route, au Col de Serna (et non pas sur la route de Ponte Novu comme cité sur le Corse matin).

Ce volatile apprécie apparemment notre territoire.



il est demandé, à toute personne qui l'aperçoit, d'en informer la mairie de **Valle di Rostino** par téléphone au **04 95 38 70 54** ou par mail à **mairie-valledirostino@wanadoo.fr**. Celle-ci fera suivre l'information au **PNRC**.

*Merci d'avance*

### SPANC. Diagnostic assainissements individuels sur la commune.

Comme nous l'oblige la loi sur l'environnement, le diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement individuel sur notre commune sera réalisé au cours du 2eme et 3eme trimestre 2016 (juillet/août: habitations ouvertes l'été, septembre/octobre: les autres habitations).

C'est le bureau d'études CETA qui aura en charge cette réalisation.

### INCIVISME

Sans commentaire !!!!!



### Restaurant communal. Délégation de Service Public

A la suite de l'appel d'offre (Délégation de service Public) lancé par la municipalité en début d'année, 2 candidatures nous sont parvenues.

Suite à la commission d'attribution et après entretien avec les deux candidats, c'est le projet de **Santucci Bernard/Marchi Graziella**, originaires de **Castello di Rostino** qui a été retenu pour la gérance de l'établissement.

Une convention a été signée entre les deux parties pour une durée de 3 ans, avec une ouverture au 1<sup>er</sup> juin.

### Ouverture du restaurant communal « Chez Tea »

Soirée « moles frites » pour l'ouverture, le 4 juin du restaurant communal « chez Téa ». De nombreuses personnes étaient au rendez-vous pour cette première. Félicitations aux nouveaux gérants « **Bernard et Graziella** ».



### Ouverture du restaurant « le Grill »

Soirée « barbecue » pour l'ouverture, le 11 juin, du restaurant « Le Grill ».

Très belle soirée, animée par **Carlotta Rini** qui a offert à l'assemblée un superbe récital.

Merci et bravo à **Céline** et **Jean André**.





## Journée nettoyage sur le site de Santa Maria de Rescamone - le samedi 20 février (JP Mannoni)

Ils étaient une dizaine ce matin-là au rendez-vous, sur le site de Santa Maria di Rescamone, pour une *opera*, ou opération de nettoyage de ses abords à savoir couper, enlever les branches mortes et brûler les ronces afin de rendre cet endroit plus propre.

Ce site, qui est déjà connu du public, sera prochainement clôturé afin de protéger les bâtiments existants, comme l'église paléochrétienne, le plus ancien vestige historique de la commune, des pillards et des animaux en divagation.

Un pique-nique convivial, accompagné du verre de l'amitié, bien mérité, a conclu cette journée, sous un soleil radieux. Encore un grand merci à tous les participants: *Pietri Pierre, Mannoni Jean-Pierre, Ferrandi Pierre-François, Polifroni Claude et Alain, Quilicci Toussaint, Braccini Jean-Pascal, Ambrosi Jean, Caraglio Pierre* ainsi que *Lucia, Julie, Célia, Barbara et Claudie*.



### Le MOULIN « I VERDI »

Le projet de mise en valeur de ce moulin est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse.

Grâce à la signature d'une convention avec la famille *Bruschini*, propriétaire de ce bâti, les portes nous sont ouvertes pour finaliser ce projet.

Une rencontre sur site avec les services de l'Office de l'Environnement est en cours de programmation.

Un projet de mise en valeur de cet édifice devrait voir le jour courant 2017.



Le Moulin « I verdi »

### Journées Nationales d' Archéologie le 19 Juin.

Dans le cadre des JNA, le CPIE Corte Centre Corse à Rinascita a présenté à la mairie de Valle di Rustinu un diaporama sur les investigations archéologiques, réalisées par les archéologues de l'INRAP, sur le site de Rescamone, entre septembre et octobre 2015. Une vingtaine de personnes avait fait le déplacement pour cette manifestation suivie d'un débat sur la préservation de notre patrimoine historique et archéologique.





## Restitution étude post crue à la CCVG

Suite aux intempéries du 2 octobre dernier et en coordination avec les services de l'Etat et la CCVG, le bureau d'études (Endémys / Hydrosphère) a été désigné afin de réaliser une étude post crue.

Après plusieurs réunions sous la présidence de JB Tafanelli, une restitution de cette étude s'est tenue le vendredi 8 avril dans les locaux de la CCVG à Ponte-Leccia, en présence des maires des communes intéressées (Morosaglia, Castello di Rostino et Valle di Rostino), des services de l'Etat (DDTM, Agence de l'Eau, service de l'Environnement...), ainsi que de certains sinistrés, conviés à cette réunion par la CCVG (maître d'œuvre).

En ce qui concerne notre commune et en particulier le hameau de Via Nova, lourdement touché par ces inondations, surprise à été de constater que les travaux préconisés par le bureau d'étude (désensablement du lit du Golo, réaménagement des berges et constitution d'un merlon), étaient classés en « **Urgence absolue** » dans le cadre de la protection des riverains et des habitations, mais « **non autorisables** ».

Après intervention du représentant de notre commune auprès des différents services de l'Etat et du bureau d'études, il a été décidé qu'aucun interdit ne grèverait cette zone. Des modifications seront donc apportées à la restitution finale de cette étude.

**Sous la Présidence de JB Tafanelli, Président de la CCVG, les maires de Morosaglia, Castello di Rostino et de Valle di Rostino lors de la réunion du 8 avril dernier.**



## Santa Maria de Rescamone. Diagnostic

Commandé par la DRAC, le diagnostic réalisé par l'INRAP de Montpellier en Septembre/octobre dernier, nous a été adressé fin mars.

Ce document, de plus de 120 pages, a permis d'établir un constat de l'évolution des vestiges tels qu'ils avaient été observés lors du précédent diagnostic, il y a plus de 35 années.

Des sondages ont été effectués sur l'environnement funéraire, le bâti médiéval et antique, ainsi que sur l'état de conservation.

En conclusion, des mesures conservatoires immédiates s'imposent (la fermeture du site qui est en cours et la protection par ensevelissement du baptistère avant sa disparition totale.) Ces mesures permettront au site d'attendre la mise en place d'un projet cohérent de mise en valeur.

## Corse Matin. Santa Maria de Rescamone

Corse Matin a fait paraître le 15 mars un article sur le site de *Santa Maria de Rescamone*.

Accompagnés sur les lieux du reportage par *P. Pietri* et *JP Mannoni*, les journalistes ont pu découvrir un site exceptionnel et intitulé leur article « *Le retour dans la lumière de Santa Maria de Rescamone* ».

Cet article est à votre disposition, aujourd'hui, sur le site Web de la commune, ainsi que sur le site de la CCVG.



## Sortie patrimoine sur la commune de Valle di Rustinu le vendredi 15 janvier (JP Mannoni)

Dans le cadre du programme patrimoine initié par le *CPIE Corte Centre Corse* à *Rinascita*, les animateurs du *CPIE Jean-Pierre MANNONI* et *Gérard DOMINICI* ont accueilli les élèves de l'école de *Francardu*, pour une découverte des richesses du patrimoine médiéval, tant au niveau du bâti et des ressources naturelles que de la tradition et de l'histoire.

Plus précisément ont été visités le *Pinzu* qui est un château en ruine, la chapelle *San Tumasgiu* (avec les fresques), sans oublier le magnifique site de *Rescamone*, très riche en prouesse architecturale, comme l'imposant baptistère octogone de *San Ghjuvan Battista* mais également la petite église paléochrétienne, vestiges importants au passé chargé d'histoire.

Les enfants, encadrants et guides se sont retrouvés pour un pique-nique convivial dans les locaux aimablement mis à disposition par la municipalité de *Valle di Rustinu*, sous un soleil radieux qui a contribué à la réussite de cette journée.





### Fermeture annoncée de la classe unique à Morosaglia

Annoncée au début du mois de février par l'Académie de Corse, la suppression de la classe unique de l'école P.Paoli de Morosaglia a suscité une vive émotion au sein des parents d'élèves scolarisés dans cette école.

Soutenus dans leurs actions par les élus de la Région (Présidents de la Région et de l'Exécutif, conseillers territoriaux), du Département (Conseillers Départementaux du canton), des maires du secteur et de la population, une manifestation avec distribution de tracts s'est déroulée le lundi 8 février au rond point de Ponte-Leccia.



### Journée d'information sur le tri sélectif organisée par la CCVG

Le samedi 13 février, à l'initiative de la CCVG Vallée du Golo, s'est déroulée une journée d'information sur le tri sélectif. Cette manifestation avait pour objet d'informer l'ensemble des administrés sur ce sujet.

Installés sur la place de la mairie à Ponte-Leccia, différents stands ont permis aux personnes intéressées et en particuliers aux enfants, de s'initier à cette démarche citoyenne.



### Ecole primaire de Morosaglia (classe unique)

L'école de Morosaglia restera ouverte grâce à la mobilisation exemplaire et à la prise de conscience collective des parents d'élèves, de la population et des élus en faveur de notre monde rural.

Les différentes actions menées ont assurément réussi à convaincre le Rectorat du bien-fondé de maintenir cette classe unique ouverte.

### INTEMPERIES D'OCTOBRE 2015

Comme relaté dans le « Riscamunincu » précédent, notre commune a été fortement touchée par les intempéries d'octobre dernier.

Outre les dégâts subis par les particuliers et ceux occasionnés à nos routes départementales, nos infrastructures communales ont fait l'objet d'une demande d'aide auprès de l'Etat, au titre du classement de notre commune en catastrophe naturelle (J O du 29 octobre 2015).

L'ensemble de ces opérations de reconstruction s'élève à 126 000,00 € HT (dossier remis aux autorités préfectorales fin octobre 2015).

Après plusieurs réunions avec les services de la préfecture, une mission de la DDTM s'est rendue le 25 février dernier, sur les différents sites listés dans le dossier « Intempéries ».

A ce jour, aucune nouvelle des services de l'Etat !!!!!





## Réunion publique sur le groupement d'intercommunalités (loi NOTRe) à Francardo

### « LES ELUS REFUSENT la GRANDE INTERCOMMUNALITE du CENTRE »

Le dimanche 6 mars, les élus des intercommunalités de la vallée du Golo, d'Aghja nova, des tré Piève et du Niolu ont invité la population à débattre autour de la « loi NOTRe (regroupement des intercommunalités) » et en particulier du périmètre défini par les services de l'Etat concernant notre territoire.

Le projet proposé par le Préfet est de regrouper, selon certains critères définis par cette loi, les Communautés de Communes de la Vallée du Golo dont nous faisons partie avec les Communautés de l'Aghja Nova, des Tré Pieve et du Niolu.

Plus d'une centaine de personnes dont l'ensemble des élus du canton, à laquelle s'étaient associés les élus départementaux (*C Cognetti-Turchini, et JM Vecchioni*) ainsi que des élus territoriaux (*A Simponpietri Présidente de l'OEC, F Sargentini Président de l'ODARC, et JF Acquaviva Président de l'office des Transports*).

A tour de rôle, les Présidents des communautés de communes, citées précédemment, ont expliqué les différentes interventions, réalisées depuis plusieurs mois, contre ce projet de regroupement et en particulier un moratoire, présenté en octobre dernier et voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse, dont:

*« Que la question des intercommunalités en Corse soit traitée de manière globale et en lien étroit avec l'architecture institutionnelle de la future collectivité unique, dans le cadre des travaux de groupes de pilotage mise en place par la CTC d'une part et par l'Etat d'autre part, ayant pour objet de proposer la rédaction des ordonnances portant sur la mise en place des collectivités et exige que toutes les communes et intercommunalités concernées par la réforme et quelle que soit leur taille, soient représentées dans ces groupes de pilotage ».*

A ce jour, cette demande, présentée dernièrement à Paris par nos élus Territoriaux, a essuyé un refus du Ministère.

Après plus de deux heures de débat, il a été décidé:

- de demander le report de la réunion de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) prévue le 10 mars à la Préfecture de Haute Corse.

- Le Conseil Exécutif de Corse réunira l'ensemble des Présidents des intercommunalités insulaires pour porter un seul message au gouvernement « reporter la mise en place de la loi NOTRe jusqu'à la création de l'assemblée unique, qui étudiera, le moment venu, les éventuels regroupements, en tenant compte des diversités historiques, sociales et culturelles de chacun.

Communauté des Communes Vallée du Golo actuelle: **17 communes pour une population de 2265 habitants.**

Nouveau périmètre proposé regroupant la CCVG, l'Aghja Nova, les Tré Pieve et le Niolu + Bisinchi: **42 communes pour une population de 6039 habitants.**





## Fiera di a Caccia e di a Pesca in Ponte Novu

13<sup>ème</sup> édition de cette foire, organisée par l'association « *Rustinu in fiera* ».

Manifestation fortement appréciée par les chasseurs et les pêcheurs de la Corse.

Comme toutes les années, de nombreux stands ont fait la joie des passionnés de chasse, de pêche et donc, inévitablement, des amoureux de la nature.

Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles de cette association.



## CCVG. Fiscalité pour 2016

Il est à noter que les taux de fiscalité 2016 fixés respectivement pour la *taxe d'habitation*, la *taxe foncière sur le bâti et le non bâti*, la *CFE* (ancienne taxe professionnelle) et la *redevance sur les ordures ménagères* restent identiques à ceux de 2015.

## CCVG. Adhésion forcée au Syvadec

« *Contrainte et forcée* » cette adhésion au Syvadec, sans possibilité, pour les élus communautaires d'en décider autrement. Quelles en seront les conséquences, pour l'ensemble des administrés, en 2017 ? Sûrement une forte augmentation des différentes taxes et redevances.

## Reportage de TF1 sur notre commune

Notre commune s'est vue sollicitée, par la chaîne de télévision « *TF1* », pour un reportage qui a été diffusé le **dimanche 17 avril** dernier au « *13 Heure* » de *Jean Pierre Pernaud* sur le thème « *Désertification de nos villages du rural* ».

Celui-ci a été tourné le **mercredi 6 avril**, sous la direction de *Maud Gatineau*, journaliste de la chaîne.

Notre commune a été mise à l'honneur pour la lutte menée par la municipalité contre l'exode de la population vers les grandes agglomérations ( construction d'habitations communales, ouverture d'un établissement multi services bar/restaurant/épicerie/point multimédia.... ) alors que du côté institutionnel, le gouvernement, avec la loi *NOTRe* et autres, organise la disparition des petites communes du rural (*regroupement d'intercommunalités* avec perte des compétences « *urbanisme* » en 2017, « *eau et assainissement* » en 2020, baisse des dotations de l'Etat à savoir **11 000,00 €** sur les 2 dernières années pour notre commune, etc....)

*Malheureusement, la presque totalité du reportage et des interviews a été tronquée au montage.*

Celui-ci reste toutefois disponible sur le site internet de la commune « [www.valledirosino.com](http://www.valledirosino.com) », ou sur « [myTF1.fr](http://myTF1.fr) »

## Nouveau périmètre de la prochaine inter-communalité (P.Pietri)

C'est fait, « *la messe est dite* », le nouveau schéma départemental de coopération intercommunal nous a été imposé par le Préfet.

Notre territoire s'étendra du Niolu au Bozziu en passant par Ponte-Leccia, Omessa et Tralonca, englobant les quatre com'com: E tré Pieve, Niolu, Aghia Nova et la Vallée du Golo + Bisinchi.

Un regroupement monstrueux qui a déclenché une levée de bouclier sans précédent de l'ensemble des élus.

Ces derniers ont décidé de rentrer en résistance contre les services de l'Etat, d'autant plus qu'une motion (« *Que la question des intercommunalités en Corse soit traitée de manière globale et en lien étroit avec l'architecture institutionnelle de la future collectivité unique* »), votée à l'unanimité par nos élus territoriaux a essuyé un refus catégorique du Ministre en charge de ce dossier.

Aujourd'hui peu d'alternative pour les élus, si ce n'est une démission collective de l'ensemble des délégués communautaires, solution radicale, retenue lors de la réunion du Conseil Communautaire du 5 avril dernier.

Cette initiative sera précédée d'actions sur le terrain, (occupation de la préfecture et de la sous préfecture, barrages routiers....).

Je lance un appel à l'ensemble de la population de notre commune.

***Soyez solidaires de cette démarche. Il en va de l'avenir de nos villages du rural.***



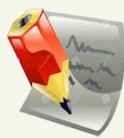
# Infos

## Rappel à Messieurs les Présidents d'Associations

Pour le budget 2017, les Présidents des différentes associations devront **impérativement** adresser une demande de subvention à la mairie pour que celle-ci soit inscrite au budget prévisionnel et soumise au vote du conseil municipal.

Ces demandes devront parvenir à la Mairie au plus tard le **15 Février 2017**.

*« Après cette date, plus aucune demande ne sera prise en considération »*



## CIMETIERE

Nous rappelons à nos administrés que les installations du nouveau cimetière sont mises à leur disposition depuis février 2012.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec la mairie



## Communauté des Communes de la Vallée du Golo

Depuis le 1er janvier 2014, c'est la Communauté des Communes de la Vallée du Golo, dont nous faisons partie, qui a en charge le ramassage des ordures ménagères, des encombrants et du tri sélectif. Tel CCVG: **04 95 32 34 08**



## Rappel aux usagers des bacs à ordures

Le ramassage se faisant à l'aide d'un camion benne à ordures spécialement conçu à cet effet, nous vous informons que les sacs qui étaient mis à disposition précédemment par la commune sont désormais supprimés.

De ce fait, pour l'hygiène des containers et par respect pour l'agent de la Communauté des Communes en charge de la collecte des ordures ménagères, nous vous prions de bien vouloir déposer vos déchets dans des sacs poubelles et non en vrac dans les bacs.

De plus, dans le cadre du tri sélectif, les bouteilles et contenants en VERRE doivent être déposés dans les containers à VERRE, en vue de leur collecte dissociée de celle des ordures ménagères.

Merci de votre compréhension

L'ADMR « U Rustinu » propose ses services d'aide et de soutien à la personne, de repassage, de garde d'enfants à domicile et de télé alarme.

Contactez la au **04 95 48 43 30** ou au **06 14 21 15**

## Numéros utiles

**Pompiers Ponte-Leccia: 18 ou 111 (portable)**

**Gendarmerie Ponte-Leccia: 04 95 47 61 17**

**SAMU: 15**

**Hôpital Corte: 04 95 65 11 22**

**Hôpital Bastia: 04 95 59 11 11**

**Centre anti Poison: 04 91 75 25 25**

**Centre Antipoison: 04 91 75 25 25**

## INFOS EDF

Contact pour le dépannage de vos installations, le signalement d'un incident, une coupure d'alimentation. **Centre d'appel dépannage électricité (CAD) 24 heures sur 24, 7 jours sur 7: 09 72 67 50 20** (tarif communication locale)

## Municipalité: Numéros utiles

**Secrétariat Mairie: 04 95 38 70 54**

**Gestion de l'eau potable**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Ambrosi Jean: 07 77 06 73 87**

**Gestion de la voirie**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Puccetti José: 06 76 10 67 78**

**Responsable Réserve Communale**

**Angeli François: 06 89 93 51 80**

**Délégué Patrimoine**

**Mannoni**

**Jean Pierre: 06 73 89 45 38**

## Station d'Épuration de Valle

Afin de garantir le bon fonctionnement de la Micro station d'épuration située à Valle, il est demandé aux utilisateurs (habitations raccordées à cette station), de ne plus jeter de déchets non biodégradables ou produits dangereux non compatibles, à savoir:

- **déchets non biodégradables:** restes de repas, graisses, huiles de friture, cotons-tiges, tampons et serviettes hygiéniques....

- **produits dangereux:** résidus de peinture, médicaments périmés, solvants, huiles de vidange, mazout, pesticides ou autres produits chimiques...

**MERCI de respecter ces consignes**

## Rappel sur le débroussaillage



La municipalité rappelle à ses administrés que le débroussaillage autour des habitations est une précaution élémentaire et nécessaire pour se prémunir des incendies.

C'est une obligation réglementaire définie par le code forestier à laquelle chaque citoyen concerné doit se soumettre. Celui-ci doit être réalisé et terminé chaque année avant le **30 Juin** ( article L 321-5-3 du code forestier).

## Délégués hameaux

**Valle**

**Puccetti José: 06 76 10 67 78**

**Grate**

**Bernardi Michèle: 06 24 47 09 84**

**Terlaghja**

**Guidicelli André: 06 78 61 66 56**

**Casa-Pitti**

**Pietri Pierre: 06 11 51 75 57**

**Campo Rosso et Via Nova**

**Ambrosi Jean: 07 77 06 73 87**



## Interdiction d'emploi du feu

La Préfecture rappelle que l'emploi du feu, et notamment les écobuages, est strictement interdit sur l'ensemble du département de la Corse du **30 Juin au 30 Septembre 2016 inclus**.

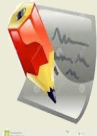
Le non respect de cette interdiction engage la responsabilité civile et pénale de son auteur.



## Dossiers CPAM

En application de la convention signée au début de l'année 2015, entre la CPAM de Haute Corse et la municipalité, les personnes ayant des dossiers à constituer peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie, formé pour vous apporter l'aide nécessaire à leur constitution et à leur transfert à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Téléphone Mairie: 04 95 38 70 54



## Composteurs individuels

La Communauté des Communes de la Vallée du Golo (CCVG) informe que des composteurs individuels sont mis à disposition gratuitement aux abonnés du service « déchets ménagers ».

Demande par téléphone au 04 95 32 34 08



## Fêtes religieuses

- La fête religieuse de Casa-Pitti se déroulera cette année le **samedi 6 Août à 18h00** en la chapelle de l'Annunziata.
- La messe de Saint Roch sera célébrée le **lundi 16 Août à 21h00, aux flambeaux**, en l'église de Santa Maria de Rescamone.



## Appel aux lecteurs

A l'occasion de la parution en Janvier prochain du journal communal n° 13 « U Riscamunicu », un appel est de nouveau lancé à tous ceux qui souhaitent participer à la rédaction d'articles.

Leurs propositions devront parvenir à la Mairie avant le **15 novembre 2016**.

« **Soyez nombreux** »



## Communiqué de la Communauté des Communes de la Vallée du Golo

### Ramassage des ordures ménagères

De septembre à juin, 1 fois par semaine le mardi

En juillet et août, 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi.

### Ramassage des encombrants: le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois

La dépose des objets encombrants devra se faire la veille de chaque ramassage.



## Réunion publique annuelle

La réunion publique annuelle a été maintenue de nouveau cette année. Elle se tiendra dans les locaux de la mairie le **samedi 13 août à 17h00. Venez nombreux**

## Apéritif de la Municipalité

L'apéritif offert par la Municipalité se déroulera le **Samedi 13 Août à 19 h 00** sur la place de la Mairie.



## Arbre de Noël 2016

L'arbre de Noël avec distribution de cadeaux aux enfants de la commune se déroulera le **dimanche 18 décembre à 11h00** dans la salle du restaurant « Chez Tea ». Comme l'année dernière, ce sera avec une formule « brunch », que la Municipalité attendra parents et enfants.



## Réserve Communale de Sécurité Civile

Le renouvellement de notre réserve communale de sécurité civile se fera au 1er juillet de cette année.

Cette réserve est chargée d'apporter son concours dans les situations de crise.

Tout habitant de la commune a vocation à pouvoir y être intégré, sur la base du bénévolat.

S'en suit la signature d'un acte d'engagement pour une année.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec la mairie.

## Journée mycologique

Comme cela se fait depuis plusieurs années, la journée dédiée à la connaissance et à l'étude des champignons se déroulera courant octobre (date à définir). Rendez-vous sera fixé à 9h30 sur le parking du restaurant communal.



## Saison de chasse 2016/2017

Les dates d'ouvertures et fermetures de la chasse, saison 2016/2017, sur notre commune ne sont pas connues à ce jour.

L'arrêté d'ouverture et de fermeture de la saison 2016/2017 pour la Haute Corse n'a toujours pas été pris par le Préfet.

Cette information émane de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute Corse en date du 11 juillet.



## Réunion annuelle de la Société de Chasse « A Rustininca »

La réunion de la société de chasse « A Rustininca » se tiendra le samedi 23 juillet dans le local des chasseurs au Muratoghju, sous la direction du Président **André Guidicelli**, du chef de battue **Christian Moracchini** et du secrétaire **Jean Brignole**.



## Réunion de préparation Messe du 15 août

Une réunion de préparation pour la « messe aux flambeaux à Santa Maria de Rescamone » est programmée le **samedi 23 juillet à 15h00** (Municipalité et Association « Pieve di u Rustinu »).



## Récupération des piles usagées

Un récupérateur de piles usagées est à votre disposition à la mairie.

Celles-ci peuvent y être déposées pendant les heures d'ouverture.

**Merci d'y penser**



## Journée du Patrimoine

**Journée du Patrimoine : le dimanche 21 Septembre , RDV à 9h00 au départ de la Mairie.**

**Venez nombreux**

## TRI SELECTIF

En plus des bornes ou containers (photos 1 et 2) installés par la CCVG à l'entrée de chaque hameau et afin de faciliter le tri sélectif ,en particulier pour nos aînés, des containers de 120 l seront disposés par la municipalité à l'intérieur de chaque hameau.( 3).



## Tri Sélectif

Les ambassadeurs du tri de la CCVG vont se déplacer sur la totalité du territoire de l'intercommunalité, chez vous, pour vous offrir un sac cabas à l'effigie de la mascotte *Cuppulita*, afin de faciliter le déplacement jusqu'aux bornes de tri.



## INFORMATION CCVG

Nous vous présentons « *Cuppulita* » notre mascotte du tri sélectif. Son nom, issu de la compression de « *Cuppulata* » et « *Pulita* », lui a été attribué à la suite d'un vote lors de la journée du tri sélectif organisée le 13 février dernier.

Nous devons agir ensemble, par de petits gestes simples du quotidien, pour préserver notre terre. Les 17 communes de la Communauté de Communes de la Vallée du Golo produisent annuellement 1200 tonnes qui seront enfouies sous terre en Corse.

Notre objectif est de passer sous les 1000 tonnes annuelles en 2016 en misant sur la performance **Tri**.

Aujourd'hui, le tri ne représente que 16% des déchets sur notre territoire, il nous faut atteindre une hausse du tri de 20% au minimum sur l'année 2016 pour pouvoir espérer atteindre l'objectif national de 58% de valorisation en 2020.

*« Si chacun participe, la nature en profite »*

*« Si tuttu u mondu si move, a natura camperà »*

*Jous ensemble, nous y arriverons, et vos*



## Chiffres du tri sélectif

Nous avons constaté, depuis le début de l'année 2016, une baisse significative du tonnage des ordures résiduelles.

En effet l'installation du tri sélectif sur l'ensemble des communes rattachées à la Communauté des Communes de la Vallée du Golo, a permis, chiffres à l'appui, une baisse de 20 tonnes d'ordures résiduelles, sur le mois de janvier.

## Informations du Président de la CCVG

### A propos de la crise des déchets

Compte tenu des difficultés actuelles concernant le traitement des déchets, le Président de la CCVG demande à chacun de faire preuve de vigilance en accentuant le tri des déchets recyclables et les fermentescibles « *afin de réduire au maximum les ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement* ».

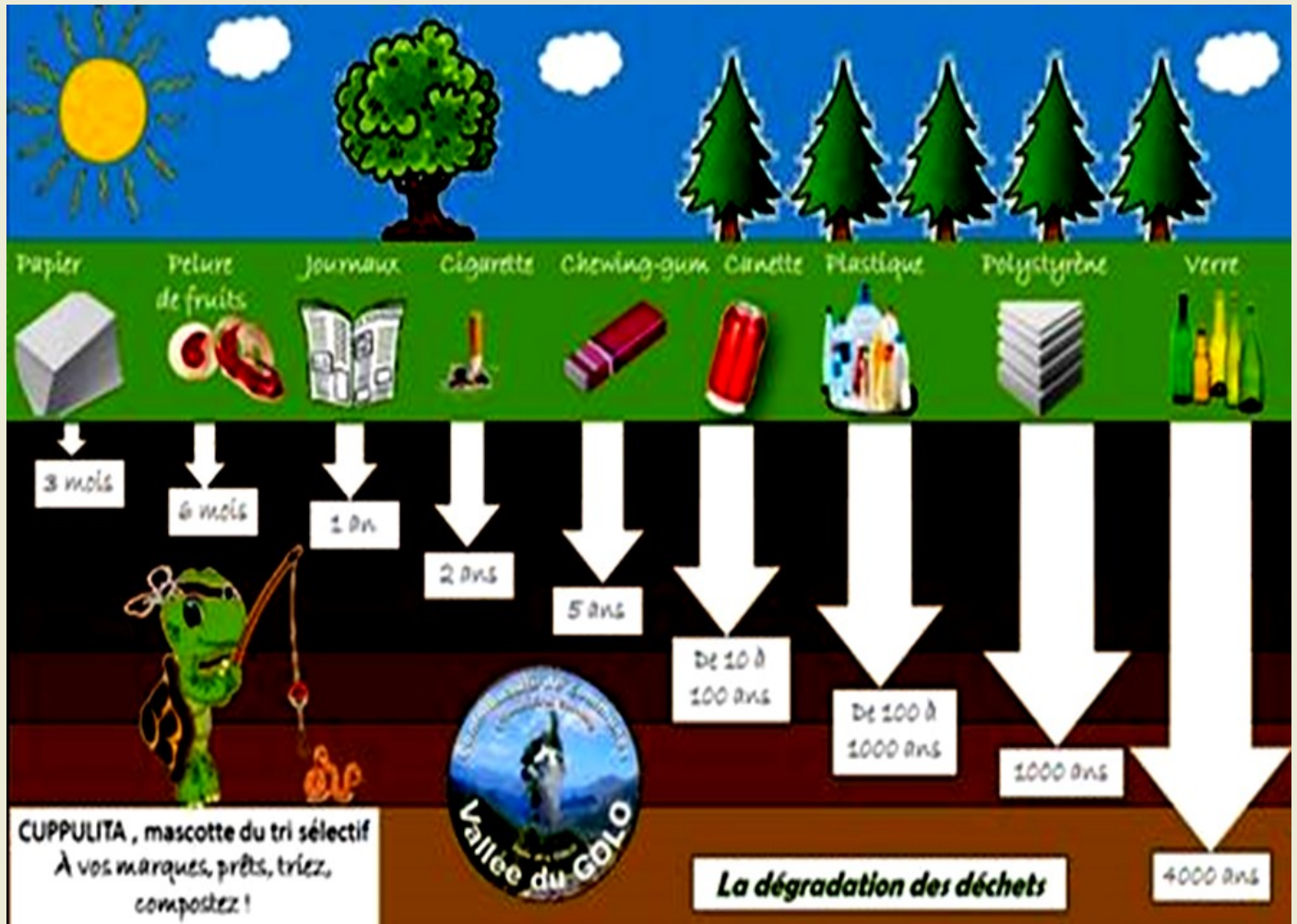
La poubelle ordinaire peut être réduite par un geste citoyen en faveur du développement durable pour notre territoire.



## IMPACTS de nos ACTES ACTUELS

Le **développement durable** c'est aussi d'appréhender les impacts de nos actes actuels.

Celui-ci est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures.



### O Màm ! (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

La fête des Mères est une fête annuelle célébrée en l'honneur des mères dans de nombreux pays. À cette occasion, les enfants offrent des cadeaux à leur maman, des gâteaux ou des objets qu'ils ont confectionnés à l'école. Cette fête est également célébrée par les adultes de tous âges pour honorer leur mère. Quoi de plus beau que de dire à sa Maman tout son amour ? Mais les mots ne sont pas toujours accessibles: ils se dérobent facilement, quand l'émotion est grande et qu'elle vous saisit, et d'autant plus quand on ne manie pas très bien la langue corse ! Heureusement qu'il y a des poètes pour remédier à cela ! Voici donc un joli poème écrit par **Marie Josée Mambrinidu** groupe **U Fiatu Muntese**.

O Màm ! Hè a prima parolla  
Ch'un ciucciarellu molla  
Nanzu di marchjà

O Màm ! Ti dice u zitellu  
Da u so biculellu  
A u discità

O Màm ! Ti chjama u figliolu  
Ellu si sente solu  
Chi luntanu sta

O Màm ! Si lagna pianu pianu  
Basgenduti a manu  
L'urfagnu à u staccà

O Màm ! Sai, cumu un fiore  
Cresci in u mio core  
Ti sentu sbuccià

O Màm ! E u to soffiu corre  
Ci ricopre d'amore  
Senza mai piantà

O Màm ! U toiu u ritratu  
In pettu, l'aghju piattu  
Pe' sempre O Màm !



**L'école de Merusaglia** (Orsu Ghjuvanni CAPOROSSI)

« Quand on ouvre une école on ferme une prison » écrivait Victor Hugo. Mais quand on ferme une école c'est un village que l'on tue. Quelle aberration que de vouloir supprimer toutes ces écoles du rural. Cela implique des classes surchargées par ailleurs, des gamins que l'on promène en car tôt le matin et tard le soir, et des parents qui n'en peuvent plus. Quelle éducation nationale vit-on aujourd'hui ? L'école est désormais considérée comme un service public non rentable et non comme une institution comme cela était le cas à l'origine. Il faut donc supprimer le maximum de petits établissements, le critère de sélection étant évidemment le nombre d'élèves, et peu importe les conséquences que cela entraîne. Priver le rural de ses écoles c'est le vider de ses familles avec enfants, avec la crainte que non seulement celles-ci quittent le village, mais que plus aucunes ne s'y installent désormais. C'est le coup de grâce ! Les habitants et les élus de la Communauté de Commune de la Vallée du Golu (CCVG), se sont mobilisés (pétition et manifestations) pour garder vivante l'école de Merusaglia, pour la survie de leurs communes et la sauvegarde du monde rural. Ils en ont été récompensés puisque l'école ne fermera pas (du moins pour l'année prochaine). Mais il est évident qu'une prochaine attaque est à prévoir, d'autant plus qu'il y a en Corse un nouveau recteur d'Académie et que celui-ci pourrait avoir une vision différente de la situation. La vigilance reste donc d'actualité.

**VERDUN 1916-2016** (Orsu Ghjuvanni Caporossi)

il y a 100 ans la terrible bataille de Verdun fit 300000 morts. La Grande Guerre fût une immense boucherie. Toute une génération de jeunes hommes fût sacrifiée pour ce qui devait être la « der des ders ». A Verdun, les soldats de la première ligne ont connu l'enfer sur terre à travers un quotidien tellement difficile à relater, à imaginer, tant il apparaît comme irrationnel. S'ils n'étaient pas déchirés dans les réseaux de barbelés, dépecés par les obus, hachés par la mitraille, ils arrivaient en face de l'ennemi qu'ils délogeaient de ses trous à la baïonnette, à la matraque, au corps-à-corps. Cent ans plus tard, ils suscitent toujours le même respect, eux, la génération sacrifiée. Conduits à la bataille par la carotte et le bâton, lucides, joyeux ou graves, tous ces soldats furent des héros de circonstance. Qu'éprouvaient-ils, les Poilus Corses du 173<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, eux dont la plupart n'avaient jamais quitté leur Ile, au moment des stridents coups de sifflets signifiant qu'il fallait sortir de la tranchée et monter à l'assaut ? Sous une pluie d'acier, la terre qui tremble, l'odeur qui suffoque, les canons qui tonnent, les fusées qui volent, les cris qui appellent, les copains qui tombent, les vies qui explosent... Combien d'entre eux ne furent-ils plus que cendres, sang et poussières ? Auront-ils vu fugitivement leur vie défilé ? Auront-ils revu leur village, leurs champs, leurs vignes, la douceur de leur mère ou le soleil de leur Belle... certains d'entre eux peut-être, d'autres sans doute n'en eurent-ils pas le temps... Verdun, ce fût l'enfer de l'Enfer ! Près de 48000 jeunes Corses quittèrent leur Ile entre 1914 et 1918 pour alimenter la Grande Guerre. 11000 à 12000 n'en sont jamais revenus. A Valle di Rustinu ils furent près de 130 à partir vers la grande boucherie, 41 y laissèrent leur jeune vie. Presque le tiers d'entre eux ! Toutes les familles de la commune furent touchées et portèrent un deuil inconsolable. En 1919, Roland Dorgelès dans son roman « *Les Croix de bois* » écrivit :

« On oubliera. Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont.

*L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qu'il aimait tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. »*

Dans la tête cabossée des survivants, la Première Guerre Mondiale ne prit fin qu'à leur propre mort. Eux n'oublièrent jamais...

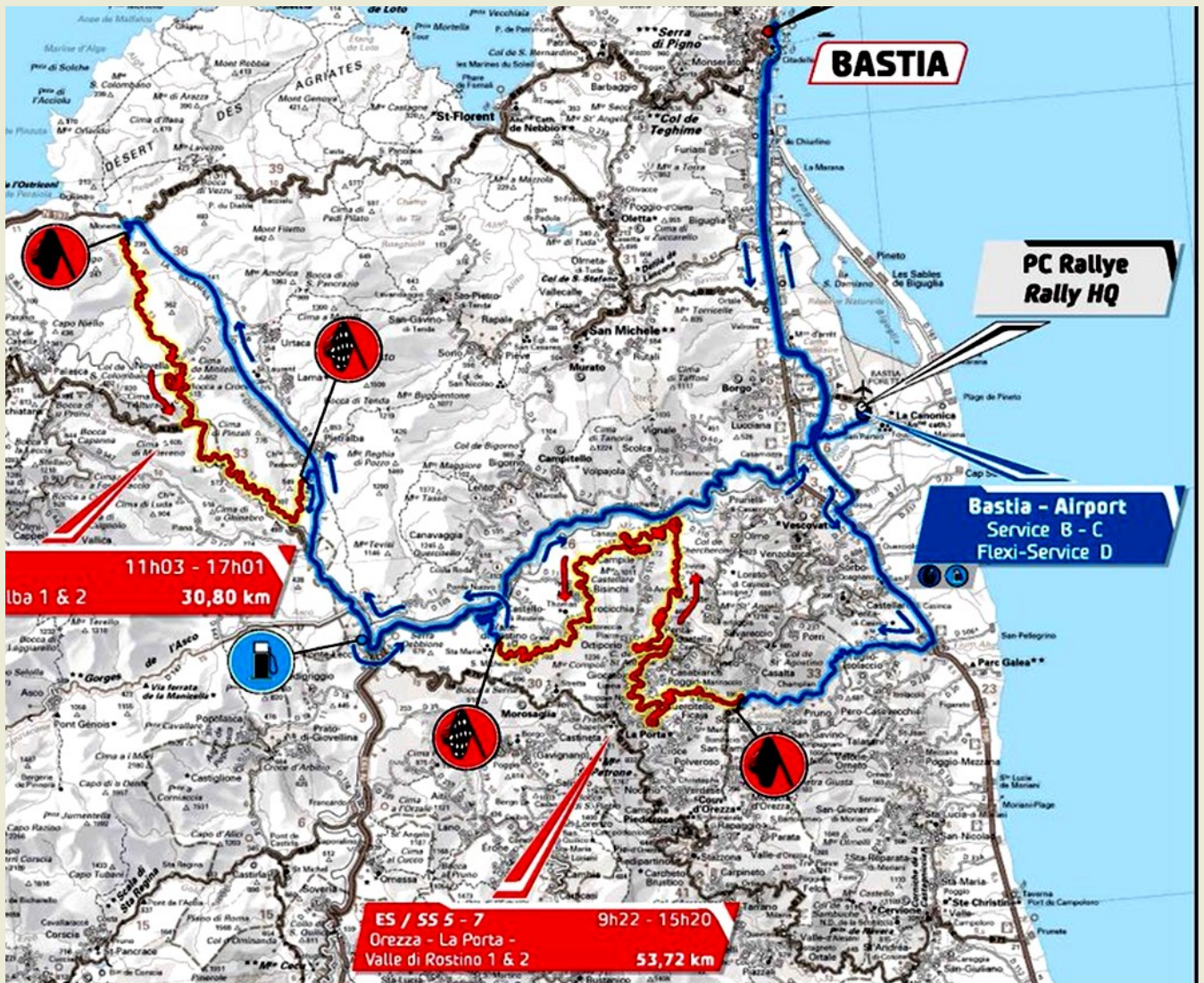
**Madame Geneviève MORACCHINI-MAZEL** (Orsu Ghjuvanni CAPOROSSI)

Si le site de Riscamone a atteint la notoriété qui est la sienne, c'est en grande partie à la grande Dame que fût Geneviève Moracchini-Mazel qu'il le doit. Faisons donc connaissance avec cette archéologue amoureuse de la Corse et de son archéologie romane.

Geneviève Moracchini est née le 30 octobre 1926 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Elle est la fille de Virgile Moracchini (1894-1969) et d'Yvonne Piot (1899-1989). Elle épouse Henri Mazel, juriste, décédé en 2003 à l'âge de 90 ans (il est inhumé à Talasani). En 1958, elle obtient une licence d'histoire de l'art et d'archéologie après ses études à la Sorbonne. Dès lors et jusqu'en 1990, elle fait des recherches à Mariana, une ancienne colonie romaine dans la province Corse-Sardaigne (recherches qu'elle avait commencé en avril 1951). En 1967, elle devient membre titulaire du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et approfondit ses travaux dans l'architecture paléochrétienne. En parallèle, elle participe également à la vie associative, en créant l'association des Amis de Mariana en 1966, ainsi que la Fédération d'Associations et Groupements pour les Etudes Corses (FAGEC) en 1970, au sein desquelles elle exerce respectivement les postes de présidente et vice-présidente, jusqu'à son décès. Elle est aussi directrice de la publication des Cahiers Corsica, une revue scientifique corse consacrée à ses recherches. C'est en 1956 que Geneviève Moracchini-Mazel a commencé sa première campagne de fouilles sur le site de Santa Maria di Riscamone. Les travaux menés par la FAGEC à son initiative ont permis de dégager et de consolider ce qui restait des ruines. Au cours de ces travaux, des vestiges beaucoup plus anciens ont été mis au jour et sept niveaux de sol ont été identifiés. Ce site était particulièrement cher au cœur de la grande archéologue puis qu'elle écrivait en janvier 1982 dans le cahier Corsica (98-99) consacré à cette piévanie: « *La découverte de l'église paléo-chrétienne de Valle di Rostino, comportant un pavement mosaïqué partiellement conservé et un petit baptistère à piscine cruciforme, m'a comblée de joie; c'est là précisément dans cette moyenne vallée du Golo, que j'ai effectué en 1956, mon premier chantier de fouilles archéologiques, il y a tout juste un quart de siècle. C'est une récompense et un encouragement pour toute l'équipe qui, depuis trois années, m'a aidée dans la tâche de sauvetage in extremis des pans de murs ruinés de l'église préromane Santa Maria et du baptistère roman voisin, de plan octogonal, dédié à San Giovanni Battista. (...)* ». Geneviève Moracchini-Mazel est décédée le 14 février 2014 dans le hameau de U Querciolu, commune de A Venzulà, où elle s'était retirée. Ses obsèques ont eu lieu à l'église San Brancaziu de U Castellà di Casinca. A l'initiative de la FAGEC et avec la participation de la municipalité de Valle di Rustinu, un hommage lui a été rendu, le 18 mai 2014, sur ce site que la grande archéologue affectionnait tant.



## Tour de Corse Automobile 2016 sur notre commune le 1er octobre



La précédente édition 2015 de ce tour de Corse (épreuve spéciale Casamozza/Ponte Leccia) qui devait traverser notre commune (CD 15) avait été annulée pour des raisons de sécurité, suite aux intempéries survenues les 1 et 2 octobre dans notre région.

Cette nouvelle édition du tour de Corse automobile 2016, comptant pour le championnat du monde des rallyes WRC, traversera de nouveau notre commune le **samedi 1er octobre** (épreuve spéciale **Orezza-La Porta-Valle di Rostino**, 53,72 Kms) à deux reprises le matin et l'après midi.

En provenance de **Castello di Rostino**, les participants traverseront une partie de la commune (CD 15) passant devant le hameau de **Grate** jusqu'à la bifurcation du **Muratojo**, puis sur le **CD 615** passant devant les hameaux de **Terlaghja** et de **Valle**, avec une arrivée située au lieu dit « Mogliani ».

Les accès aux différents hameaux de Grate (CD 15), **Terlaghja et Valle** (CD 615) seront fermés par mesures de sécurité pendant une période importante ( **horaires de fermeture des CD 15 et 615: de 06h50 à 23h00 le samedi 1er octobre 2016**).

### Miniatures à Ponte Novu

À quelques encablures de notre commune, à la sortie nord de Ponte Novu, sur la commune de Castello di Rostino, prenez le temps d'un arrêt pour découvrir la réalisation de **Jean Claude Marchi**. Une reproduction miniature de différents édifices corses.





## Plan Communal de Sauvegarde. DICRIM

Depuis le 1er décembre 2015, la commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), Il s'agit d'un document de compétence communale, contribuant à l'information préventive et à la protection des populations.

Ce document est consultable en mairie. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera adressé aux administrés de la commune qui devront s'y référer en cas d'incidents majeurs.



Mes chers administrés,

Certains événements marquants, telles que tempêtes et inondations, ont démontré que mal préparés à faire face aux risques majeurs, les communes comme la nôtre avaient des difficultés à organiser les secours. Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, destiné à l'ensemble de la population, est un élément de prévention, faisant partie intégrale du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à mettre en œuvre pour y répondre.

Je vous invite tous, à le lire, à vous rapprocher des services de la mairie pour obtenir toutes les informations, et à le classer pour qu'en cas d'incident majeur vous puissiez rapidement vous y référer.

Merci à tous.

Le Maire.

### Numéros d'urgence :

Tous les services D'urgence : 112

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Mairie de  
Valle di Rostino  
20235 Valle di Rostino  
04 95 38 70 54



Document  
D'Information  
Communal sur  
Les Risques  
Majeurs



### Consignes à respecter en cas d'inondation :

- Surélever les meubles et objets dans les pièces exposées.
- Ecouter les informations à la radio RCFM.
- Couper l'électricité, gaz, se mettre à l'abri (étage...).
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ne pas s'aventurer en zone inondable.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours



### Consignes à respecter en cas de feu de forêt :

- Débroussailler suivant la réglementation
- Pas d'écobuages durant la période réglementée.
- Fermer les portes et les volets.
- Dégager les voies d'accès et d'évacuation.
- Ne s'approcher en aucun cas du sinistre.
- Evacuer la zone menacée dans le calme.
- Respirer à travers un linge humide.
- Suivre les indications données par les secours.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques pour les secours.



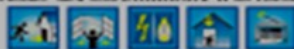
### Consignes à respecter en cas d'éboulement /glissement de terrain:

- Ne pas de mettre sous ou à côté de fils électriques et de ce qui peut s'effondrer
- Couper l'eau, le gaz, et l'électricité
- En cas de fuite ouvrir les fenêtres et se sauver
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Ecouter les informations à la radio.
- Ne pas retourner sur la zone sinistrée



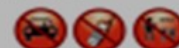
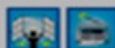
### Consignes à respecter en cas de tempête :

- Rester chez soi et éviter de se déplacer.
- Ne pas se calfeutrer pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.
- Prendre contact avec ses proches et ses voisins
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques
- Envoyer les informations à la radio



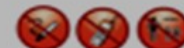
### Consignes à respecter en cas de chutes de neige/verglas :

- Limiter ses déplacements, sinon prévoir équipements spéciaux.
- Dénéiger devant votre domicile.
- Ecouter les informations à la radio.
- Contacter la Mairie si besoin d'aide.



### Consignes à respecter en cas d'accident d'un transport de matières dangereuses :

- Se confiner dans le bâtiment le plus proche.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Si un nuage toxique se rapproche, fuir selon un axe perpendiculaire pour trouver un local où se confiner.
- Ecouter les informations à la radio.
- Ne pas fumer, ne provoquer ni flamme ni étincelle.





## Information à l'attention des usagers de la commune de Valle di Rostino

### Les encombrants

Le ramassage des encombrants est dévolu à la Communauté de Communes de la Vallée du Golo (CCVG), depuis le 1er janvier 2014.

Celui-ci est effectué sur notre commune une fois par mois ( **2<sup>eme</sup> mercredi de chaque mois** )

### Planning CCVG du ramassage des encombrants jusqu'à fin 2016

Mois	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Dates	13	10	14	12	9	14

Le dépôt des encombrants doit être effectué **au maximum 48 h avant le ramassage, soit au plus tôt le lundi précédant la date prévue de la collecte.**

Il devra se faire à proximité des bacs à ordures ménagères (et non pas à l'intérieur de ceux-ci).

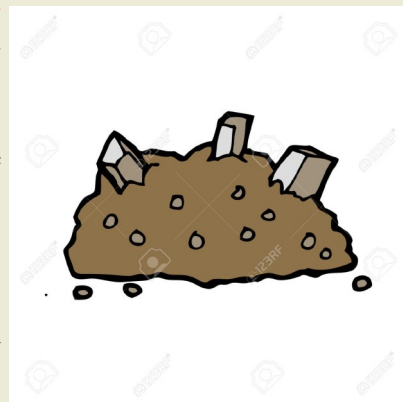
Ces conseils ont pour but d'éviter certains spectacles désolants constatés à travers l'ensemble de notre commune.

Dans le cas de nettoyage de locaux ou d'habitations avec enlèvement d'encombrants urgents, en dehors des dates programmées, vous êtes priés d'avertir par avance la Communauté de Communes de la Vallée du Golo au **04 95 32 34 08**.

### Les gravats en provenance de travaux

Les gravats, et plus généralement la totalité des déchets de matériaux de construction provenant de travaux ( **briques de toute sorte, laine de verre, chutes de placo plâtre, appareils sanitaires, fenêtres, etc.....**), sont interdits de tout dépôt sur la voie publique ou à proximité des bacs ou bornes à déchets.

Pour leur évacuation, vous êtes invités à prendre contact avec la Communauté de Communes de la Vallée du Golo au **04 95 32 34 08** qui vous indiquera la marche à suivre et les possibilités existantes.



### Les pneus, batteries, huiles de vidange et bouteilles de gaz

Ils sont aussi interdits de tout dépôt sur la voie publique ou à proximité des bacs ou bornes à déchets. Il vous appartient donc de vous organiser pour procéder à leur évacuation dans des établissements agréés (station service, garage etc.....).

### Les points d'implantation du tri sélectif

Ce ne sont pas des dépôts, voire des décharges de déchets de toute nature.

### Les bacs d'ordures ménagères

Ils ne sont pas destinés à accueillir toutes sortes de déchets de type bois, métaux, végétaux etc.....

**Je vous invite à respecter ces quelques règles de bonne pratique, « l'hygiène et la propreté de notre commune est l'affaire de tous ».**

**Je vous remercie de votre compréhension.**

Pierre Pietri





## Concours de Ball Trapp en semi nocturne à Valle le samedi 9 juillet

C'est à l'initiative de Bernard Sarpoulet, président du Valle di Rostino Shooting Club, que ce concours amical ,en semi nocturne, s'est déroulé le samedi 9 juillet, à partir de 17h00.

Celui-ci a regroupé une vingtaine de concurrents qui se sont affrontés de jour (2 planches de 25 plateaux), puis de nuit, sous la lumière de projecteurs (2 planches de 25 plateaux).

Entre ces deux manches un repas convivial a été servi à l'ensemble des participants.

Résultats du concours: **1er** Graziani Charles Marie 83 Plateaux/100 (senior), **2eme** Deguillaume Eric 82/100 (senior) et **3eme** Mark Lucas 81/100 (junior).



### Mairie de VALLE DI ROSTINO

Réception du public de 14 heures à 17 heures:

Etat Civil, Affaires d'administration générale, Elections:	mardi et jeudi
Consultation du cadastre :	vendredi
Permanence des Elus (Maire ou 1er et 2eme Adjoint) :	vendredi

En cas d'urgence, vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 11 51 75 57 ,

le Premier adjoint au 06 78 61 66 56, ou le Deuxième adjoint au 06 24 47 09 84.

20235 VALLE DI ROSTINO Téléphone : 04 95 38 70 54 Télécopie : 04 95 38 70 54

